

Liste de Michel Coste, pour Céret et le Vallespir continuons ensemble

José Angulo adjoint à l'urbanisme

Conseiller communautaire

Délégué de la commission taurine extra-municipale sortant

A Céret, le 11 mars 2026

Objet : en réponse à la lettre aux candidats aux élections municipales de 2026

Monsieur le président,

Je vous réponds en tant que délégué en titre, représentant le maire de Céret au sein de la commission taurine extra-municipale, fonction qui m'a amené également à siéger au bureau de l'UVTF.

C'est un rôle qui m'a été confié et que j'ai accepté avec enthousiasme, tant pour représenter ma ville durant la mandature qui s'achève que pour contribuer aux travaux de structuration, de réglementation, d'arbitrage et de défense de la tauromachie que porte l'UVTF.

Cette mission est d'autant plus essentielle que les attaques visant le monde taurin se multiplient et gagnent en complexité. Il est inutile de revenir longuement sur l'épisode de la PPL Caron, qui nous a mobilisés tout au long de l'automne 2022. Les offensives n'ont jamais cessé depuis, et notre vigilance demeure plus que jamais nécessaire.

Dans ce contexte inquiétant pour la tauromachie, d'évidence, il est urgent de fédérer l'ensemble des acteurs et des organisations représentatives du monde taurin, associations d'aficionados, de professionnels et d'éleveurs afin de parler d'une voie forte et commune. Plus que jamais l'union doit prévaloir.

C'est pourquoi, il nous semble essentiel que toutes ces entités soient associées et consultées dans le cadre des travaux menés par l'UVTF tout comme leur présence souhaitée lors de certaines assemblées et notamment l'assemblée générale.

La FSTF en tant que fédération représentative des aficionados a toute sa place dans ce cadre là.

Pour notre part, nous réaffirmons notre engagement à soutenir l'Association des Aficionados Cérétans, organisatrice de Céret de Toros depuis 37 ans, comme nous l'avons toujours fait.

Les arènes, construites en 1922 par des familles cérétanes, sont restées privées jusqu'en 2024, date à laquelle, nous en avons fait l'acquisition. Nous voulons entièrement réhabiliter l'édifice comme indiqué dans notre programme, *« les arènes deviendront l'un des cœurs battants de la ville. Elles seront ouvertes à l'année pour devenir un espace multi-usage qui accueillera, en plus des corridas, des événements culturels, associatifs ou sportifs. Des travaux seront menés pour créer un parvis et des espaces de réceptions sur le site, et une consultation laissera le choix du projet final aux Cérétans. »*

À Céret, la tenue d'événements taurins est attestée dès la seconde moitié du XVI^e siècle, à partir de 1577 plus précisément. Les premières manifestations prenaient la forme de courses et de jeux taurins puis, en 1894 eu lieu la première corrida formelle. Nous sommes riches de cette histoire et notre patrimoine culturel l'est aussi puisque le musée d'art moderne de la ville possède de nombreuses œuvres à caractère tauromachique, notamment, les 53 coupelles exceptionnelles de Picasso.

C'est dans le respect de cette mémoire, de ce patrimoine et de cette culture que nous nous inscrivons.

Cher Président, cher Benoît, salutations aficionados

José Angulo